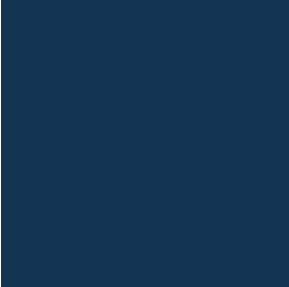


Factsheet

Bureau extérieur de Tbilissi

ODGP Open Day 2020
Conseil de l'Europe





RÔLE

La Géorgie bénéficiait des programmes de coopération du Conseil de l'Europe avant même de devenir un État membre en 1999 et notamment dans le cadre des plans d'action consécutifs pour les périodes 2013-2015 et 2016-2019. Le plan d'action actuel, qui couvre la période 2020 - 2023, a été lancé en novembre 2019. Pour le nouveau plan d'action, le Bureau du Conseil de l'Europe à Tbilissi a organisé des consultations nationales réunissant plus de 70 participants de plus de 20 institutions partenaires et organisations de la société civile.

Actuellement, le Bureau compte 23 membres du personnel qui travaillent dans le cadre de programmes de coopération sur les réformes législatives et institutionnelles dans les domaines des droits de l'Homme, de l'État de droit et de la démocratie.

Principales réalisations

Protéger et promouvoir les droits et la dignité de l'Homme

- Rôle accru de la Convention Européenne des Droits de l'Homme et de son application par les juges, les procureurs, les avocats ;
- Une interface en langue géorgienne de la base de données HUDOC de la CEDH. Plus de 11.000 vues ont été enregistrées en 2019. Augmentation du nombre de résumés et de rapports juridiques disponibles en langue géorgienne. Cours en ligne HELP (Éducation aux Droits de l'Homme pour les Professionnels du Droit) sur le raisonnement des jugements pénaux, adapté à l'ordre juridique géorgien et inclus dans les programmes de formation de la Haute École de Justice ;
- La capacité des partenaires a été renforcée pour assurer la mise en œuvre efficace des politiques existantes et nouvellement adoptées dans le domaine de la lutte contre la discrimination ;
- Le renforcement des capacités sur mesure mises en œuvre pour les professionnels du droit, notamment par le biais de la plateforme en ligne HELP, a largement contribué à l'augmentation des statistiques et à l'amélioration des pratiques d'enquête et de poursuite des crimes de haine ;
- Contribution aux efforts nationaux visant à mener des activités de sensibilisation à l'importance de l'égalité et de la diversité sur la base des résultats d'une enquête exhaustive. Lancement d'une campagne nationale de sensibilisation "Je choisis l'Égalité" en partenariat avec 10 institutions de l'État et la Coalition pour l'Égalité (un vaste réseau d'ONG géorgiennes) ;
- La toute première "Semaine de l'Égalité" organisée avec des institutions publiques et des organisations de la société civile a comporté plus de 1 000 réunions auxquelles ont participé plus de 26 000 personnes dans toute la Géorgie ;
- Renforcement des capacités nationales en matière de collecte de données sur les crimes de haine et la discrimination, amélioration des connaissances sur le contrôle des crimes de haine contre les personnes LGBTI.

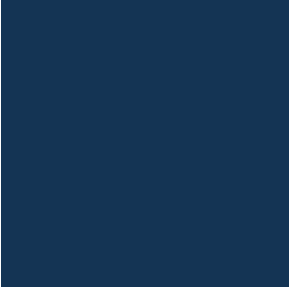
Protéger et promouvoir les droits et la dignité de l'Homme

- Capacité accrue des professionnels du droit à traiter les cas de violence à l'égard des femmes et de violence domestique, conformément à la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (Convention d'Istanbul) ; la Commission nationale des communications (GNCC) et les radiodiffuseurs mieux équipés pour effectuer un suivi des médias pendant les élections et assurer une couverture objective ;
- Renforcement des capacités d'autorégulation des journalistes et meilleure sensibilisation au travail de la Charte d'éthique journalistique en aidant cette dernière à créer des réseaux et à accueillir l'Alliance des conseils de presse de l'Europe en Géorgie en 2019, ainsi qu'en rédigeant une révision de la jurisprudence de la Charte ;
- Amélioration du cadre juridique dans le domaine de la sécurité des enfants en ligne, grâce à l'élaboration d'une législation secondaire par la Commission nationale géorgienne des communications (GNCC), qui sera mise en œuvre sous la forme d'un règlement du Code des droits de l'enfant.
- Amélioration du cadre juridique visant à garantir l'accès des personnes handicapées aux services audiovisuels ; adoption de règles spéciales pour la Cour suprême de Géorgie, qui clarifient les dispositions relatives à l'accès des journalistes aux décisions de justice ;
- Lancement de deux outils dans le domaine de la protection des données pour les juristes locaux : l'édition géorgienne du manuel sur le droit européen de la protection des données (préparé par le CdE et la FRA) et le cours en ligne HELP en géorgien sur la protection des données et le droit à la vie privée ; publication des lignes directrices sur la protection de la vie privée dans les médias destinées aux praticiens des médias, suivie du renforcement des capacités des représentants de plus de 15 médias ;
- Création du Forum sur la gouvernance de l'internet en Géorgie (GeoIGF) - une plate-forme de discussion sur la manière de relever les défis et d'élaborer des réglementations et des politiques en matière d'internet tout en tenant compte du droit à l'information et de la liberté d'expression. Le CdE a soutenu le GeoIGF dès sa création en 2015, ce qui a permis la tenue d'EuroDIG en Géorgie en 2018 ainsi que la création de l'école de la jeunesse du GeoIGF en 2019, permettant aux jeunes, y compris les étudiants et les jeunes professionnels, de prendre part aux discussions sur la gouvernance de l'internet dans le pays.



Garantir la justice

- La quatrième vague du paquet législatif de réforme judiciaire, élaboré avec l'expertise et le soutien du Conseil de l'Europe, a été adoptée par le Parlement en décembre 2019. Grâce à la nouvelle législation, les nominations judiciaires et les procédures disciplinaires sont plus transparentes et mieux motivées ;
- Neuf nouveaux modules de formation ont été développés pour l'École Supérieure de Justice, et 20 juges nationaux ont été formés pour poursuivre le développement des capacités de leurs pairs juges. Tous les modules font désormais partie du programme de l'École Secondaire et l'École détient désormais le certificat ISO 9001:2015 pour le système de gestion de la qualité;
- La stratégie de l'Association du Barreau Géorgien sur 4 ans a été développée et adoptée par le Conseil Exécutif du Barreau ;
- Les assistants judiciaires et les gestionnaires de tribunaux continuent à améliorer le professionnalisme et à partager leurs expériences grâce au Forum des gestionnaires et à l'École de la Justice, qui se tiennent tous les deux ans ;
- L'inspecteur indépendant est mieux équipé pour motiver les renvois en matière de responsabilité disciplinaire des juges, dont 92 % ont été approuvés par le Conseil supérieur de la justice en 2018 (contre 60 % en 2019) ;
- Des mesures ont été promues pour assurer une plus grande participation des femmes juges aux postes de direction ;
- Un document d'orientation stratégique réglemant la prestation de services de santé mentale dans les établissements pénitentiaires a été élaboré en partenariat avec le ministère de la justice et est entré en phase de mise en œuvre ;
- Le personnel de l'agence pénitentiaire, tant médical que non médical, a été formé pour traiter les prisonniers souffrant de problèmes de santé mentale conformément aux normes européennes et pour gérer les situations de crise de manière professionnelle ;
- Les documents juridiques régissant le traitement des prisonniers souffrant de troubles mentaux ont été mis à jour et une politique de traitement des soins de santé mentale a été élaborée.



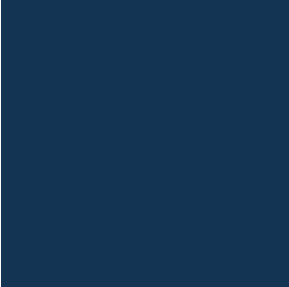
Renforcer la gouvernance démocratique

- Accroître la transparence, l'intégration et l'intégrité des processus électoraux en promouvant des plateformes de dialogue et des consultations thématiques entre les acteurs électoraux, en partageant les valeurs du patrimoine électoral européen et en soutenant l'amélioration du cadre juridique électoral ;
- Renforcement des capacités administratives, opérationnelles et de gestion de l'organe de gestion des élections, renforcement des capacités des agents électoraux, nouveau système d'enregistrement électronique en ligne pour les acteurs électoraux, mécanismes efficaces pour assurer l'égalité des genres dans l'administration des élections, dans le prolongement d'un audit participatif sur l'égalité des genres commandé avec le soutien du Conseil de l'Europe ;
- Renforcement de la capacité des juges des tribunaux ordinaires géorgiens à statuer sur les litiges électoraux ;
- Un cours de formation permanente sur le droit électoral et la résolution des litiges électoraux a été mis en place à la Haute école de justice de Géorgie ;
- Renforcement des capacités administratives, opérationnelles et de gestion du financement des partis politiques ;
- Département de contrôle du State Audit Office (SAO), renforcement des capacités du personnel du SAO, nouvelles technologies de l'information nécessaires pour un contrôle efficace de l'égalité et de la transparence des finances politiques et pour un meilleur accès du grand public
- Augmentation de la participation des jeunes et des groupes vulnérables aux processus électoraux par des campagnes d'éducation des électeurs dans le cadre du projet des écoles de développement électoral.



Lutte contre les menaces à l'État de droit

- Avec l'aide du Conseil de l'Europe, la Géorgie a adopté en octobre 2019 son tout premier rapport national d'évaluation des risques de blanchiment d'argent (ARN), identifiant et définissant ainsi les principaux domaines dans lesquels des mesures sont nécessaires ;
- En plus de l'évaluation nationale des risques, la Géorgie a introduit en octobre 2019 une nouvelle législation LAB/CFT alignée sur les normes internationales et basée sur les recommandations du Conseil de l'Europe ;
- Amélioration des connaissances des organisations privées et des services répressifs sur les pratiques de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, ainsi que renforcement de la capacité à évaluer les risques de corruption dans les marchés publics ;
- Renforcement de la capacité des autorités de justice pénale à enquêter, poursuivre et juger les affaires de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme.



À propos

Bureau extérieur du Conseil de l'Europe à Tbilissi

34 Chavchavadze Ave.
Pixel Business Centre, VIII Floor
Tbilisi 0179, Georgia
+99 532 291 38 70

informtbilisi@coe.int
<http://www.coe.ge>
www.coe.int/fr/web/tbilisi

Bureau de la Direction Générale des Programmes

www.coe.int/fr/web/programmes